

Licence Pro - L2 - Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

L'objectif de la licence "préservation et mise en valeur du patrimoine bâti" est de former des professionnels spécialisés dans les domaines touchant au patrimoine bâti tant dans ses dimensions historiques qu'administratives ou techniques.

Présentation

L'objectif de la licence "préservation et mise en valeur du patrimoine bâti" est de former des professionnels spécialisés dans les domaines touchant au patrimoine bâti tant dans ses dimensions historiques qu'administratives ou techniques

Durée de la formation

- 1 année
- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Site de Neuville

Public

Niveau(x) de recrutement

- licence - L1
- Niveau Bac +1

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein
- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Coût de la formation

Néant car formation en alternance

Modalités d'inscription

e-candidat <https://ecandidat.cyu.fr>
==> Institut Sciences et techniques
==> licence professionnelle en 1 an
==> Licence professionnelle
Préservation et Mise en Valeur du

Admissions

Sélectif

Oui
Dossier e-candidat + entretien
<https://ecandidat.cyu.fr> ==>
Institut Sciences et techniques
==> licence professionnelle en
1 an ==> Licence
professionnelle Préservation et
Mise en Valeur du Patrimoine
Bâti 2ème année (Session 1
ou 2, en fonction des dates)

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

BAC+1

Candidature

Modalités de candidature

<https://ecandidat.cyu.fr> ==> Institut Sciences
et techniques ==> licence professionnelle en
1 an ==> Licence professionnelle
Préservation et Mise en Valeur du Patrimoine
Bâti 2ème année (Session 1 ou 2, en

fonction des dates)

Modalités de candidature spécifiques

Formation continue/reprise d'études : contacter la responsable de formation avant toute autre démarche.

Les personnes en situation d'handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées [à nous contacter directement](#), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

entretien

Patrimoine Bâti 2ème année (
Session 1 ou 2, en fonction des dates)
Reprise d'études (formation continue)

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +2
- Bac +3

Niveau de sortie

- Licence professionnelle

Poursuites d'études

L3 de la Licence professionnelle Préservation et Mise en Valeur du Patrimoine Bâti

Programme

UE1 Connaissances et Compétences générales

Mathématiques

Physique /Chimie

Anglais

Informatique/Bureautique

Communication

UE2 Techniques de construction du Patrimoine

Conception assistée par ordinateur (CAO)

Technologie de la construction

Conduite travaux

Métiers du patrimoine bâti

Structures/résistance matériaux

UE3 L'étude du Patrimoine

Histoire de l'Art de de l'Architecture

Patrimoine historique

Les acteurs du patrimoine/doctrine et théorie de restauration

UE RESTAURATION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

Pathologies

Métiers et techniques de la restauration

Matériaux de construction

UE5 Projet Tuteuré

Projet tuteuré

Accompagnement Campus Versailles

UE6 Période en entreprise

M20 Période en entreprise (par apprenti)

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : non